



CONSEIL MUNICIPAL
du 7 MARS 2024 à 20h00

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
PUBLIE LE 12 MARS 2024

14/2024 Approbation du PV de la séance du 1er février 2024

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2024.

Délibération approuvée à l'unanimité.
Ne participe pas au vote : Mme GARRIGOU par procuration.

15/2024 Marchés de travaux pour l'extension du groupe scolaire

Le Conseil Municipal,

Décide : d'attribuer les lots suivants concernant le marché de construction d'une salle de classe complémentaire conformément à la décision de la commission des marchés et conformément au tableau ci-dessous :

Lot n°	Entreprise attributaire	Marché de base HT
01 GROS ŒUVRE - INSTALLATION DE CHANTIER	SOTRAVEST	29.858,69 €
02 STRUCTURE BOIS - CHARPENTE BOIS - MOB	GIROLD CONSTRUCTIONS BOIS	24.502,66 €
03 COUVERTURE - ZINGUERIE	ADAM TOITURES	30.649,00 €
04 MENUISERIES EXTERIEURES ALU - BOIS - BSO	MENUISERIE JUNG SARL	26.241,00 €
05 ECHAFAUDAGE - ISOLATION EXTERIEURE - PEINTURE	KNOERR & MOHR	17.724,60 €
06 CLOISONS - DOUBLAGE - FAUX-PLAFONDS	GEISTEL ROBERT	25.717,10 €
07 MENUISERIES INTERIEURES ET EQUIPEMENTS	Agencement et menuiserie ROHMER	20.549,34 €
08 CHAPES - SOL LINOLEUM	SVMJ STRASOL	9.337,00 €
09 ASSAINISSEMENT SANITAIRE	SAFT	5.670,00 €
10 CHAUFFAGE - VENTILATION	JUKI GENIE CLIMATIQUE	27.003,45 €
11 ELECTRICITE	ELECTRICITE VEIT	21.389,58 €
12 CURAGE	AS ENVIRONNEMENT	7.234,50 €
Total HT		245.876,92 €

Autorise : Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants.

Délibération approuvée à l'unanimité.

**Délibération approuvée à l'unanimité.
Une abstention : Madame GARRIGOU par procuration.**

16/2023 Marchés de travaux de construction d'un atelier communal : Avenants

Le Conseil Municipal,

Note : la passation des avenants suivants :

Objet marché Initial : Construction d'un atelier communal	Titulaire marché	Montant marché HT en euros	N° avenant	Montant avenant en HT	Nouveau montant du marché en HT
01 GROS ŒUVRE - ASSAINISSEMENT - VRD	SOCASTO	173.924,62 €	2	1.856,39 €	175.781,01 €
05 ELECTRICITE / CHAUFFAGE	SOVEC NORD ALSACE SARL	36.540,87 €	1	5.805,30 €	42.346,17 €

Valide : le plan de financement suivant pour l'avenant 1 du lot 05 « ELECTRICITE / CHAUFFAGE » :

Dépenses HT		Recettes	
Travaux	5.805,30 €	Région	2.902,65 €
		Mairie de Niederhausbergen	2.902,65 €
Total	5.805,30 €	Total	5.805,30 €

Charge : Monsieur le Maire de présenter la demande de subvention de la Région Grand Est.

Délibération approuvée à l'unanimité.

17/2024 Zones d'accélération pour les énergies renouvelables

Le Conseil Municipal,

Décide : d'inscrire les parcelles cadastrées en section 3 n°271, 272, 276, 280, 283 et 286 comme zones d'accélération pour les énergies renouvelables et de définir que l'énergie concernée sera du solaire photovoltaïque.

Charge : Monsieur le Maire de transmettre la délibération à Madame la Préfète et à la Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

Délibération approuvée à l'unanimité.

18/2024 Avis sur le Rapport Annuel 2022 du Service Public d'Élimination des déchets de l'Eurométropole de Strasbourg

Le Conseil Municipal,

Prend note : de la présentation au Conseil municipal des éléments du rapport présenté par le service eurométropolitain d'élimination des déchets pour l'exercice 2022.

Donne : un avis favorable au rapport du service d'élimination des déchets.

Délibération approuvée à l'unanimité.

19/2024 Avis sur le Rapport Annuel 2022 des Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement de l'Eurométropole de Strasbourg

Le Conseil Municipal,

Prend note : de la présentation au Conseil municipal des éléments du rapport présenté par le service eurométropolitain Eau / Assainissement pour l'exercice 2022.

Donne : un avis favorable au rapport Eau / Assainissement sur la qualité et le prix des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Délibération approuvée à l'unanimité.

20/2024 Avis sur le compte-rendu d'activité annuel de R-GDS

Le Conseil Municipal,

Prend note : de la présentation au Conseil municipal du compte-rendu d'activité annuel 2022 de R-GDS.

Donne : un avis favorable au compte-rendu d'activité annuel 2022.

Délibération approuvée à l'unanimité.